

Paris EUROPLACE se réjouit du choix de Paris pour accueillir l’Autorité bancaire européenne

Paris - Paris EUROPLACE se réjouit que Paris ait été choisie par l’Union européenne pour accueillir l’Autorité bancaire européenne (ABE).

A la suite du vote du Royaume-Uni en faveur du Brexit, les autorités européennes ont décidé la relocalisation de l’Autorité bancaire européenne dans l’Union.

Le choix de Paris parmi huit villes candidates a été déterminé par plusieurs facteurs, notamment les réformes mises en place en France depuis l’élection d’Emmanuel MACRON en matière de flexibilité du droit du travail et de fiscalité, la position de Paris, 1^{ère} place financière de l’Union Européenne, la force du secteur bancaire en France, une qualité reconnue des Autorités de régulation et du dialogue entre les régulateurs et les acteurs professionnels, son positionnement au cœur de l’Europe, une concentration forte de talents dans le secteur financier et une recherche de pointe.

Le succès de la candidature de Paris est le fruit d’un travail collectif mené conjointement par l’Etat français, la région Ile-de-France, la Ville de Paris, et Paris EUROPLACE qui rassemble l’ensemble des acteurs de la place financière.

A l’occasion de cette annonce, Gérard MESTRALLET, Président de Paris EUROPLACE a déclaré : « *Nous sommes très heureux de la décision de l’Union Européenne de choisir Paris pour la future relocalisation de l’Autorité bancaire européenne. La Place de Paris, qui occupe une position leader, entend accélérer la construction d’une Europe financière plus intégrée et compétitive - priorité renforcée par la sortie du Royaume-Uni de l’Union Européenne – afin de relancer le financement des entreprises et favoriser la croissance.* »

L’ABE constitue, aux côtés de l’Autorité européenne des marchés financiers basée à Paris et de l’Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles basée à Francfort, la troisième autorité de surveillance du système européen de surveillance financière (SESF).

Sa mission est notamment de fournir un ensemble de règles prudentielles aux établissements financiers dans toute l’UE, pour créer des conditions de concurrence équitables, et garantir une protection élevée aux déposants, aux investisseurs et aux consommateurs.

À propos de Paris EUROPLACE :

Paris EUROPLACE est l’organisation en charge de développer et promouvoir au plan international la Place financière de Paris et, d’une manière générale, l’industrie financière française dont elle fédère l’ensemble des parties prenantes : entreprises émettrices, investisseurs, intermédiaires bancaires et

financiers, professions juridiques et comptables, sociétés de conseil, autorités de marchés, soit plus de 400 membres. L'association est présidée par Gérard Mestrallet, Président du conseil d'administration d'ENGIE.

www.paris-europlace.com

LinkedIn : **Paris EUROPLACE**

Twitter : **@europlace**

Contact presse :

Arnaud de BRESSON

Paris EUROPLACE

Tel : +33 1 70 98 06 30

e-mail : bresson@paris-europlace.com